ORGANISATION

SAINT SULPICE VELO SPORT

1742 Route d'Azas
81370 Saint Sulpice
☎ : 05.63.41.82.69
E-mail : jean-claude.cayrol31@orange.fr

Engagements :
Via le site internet de la Fédération Française de Cyclisme

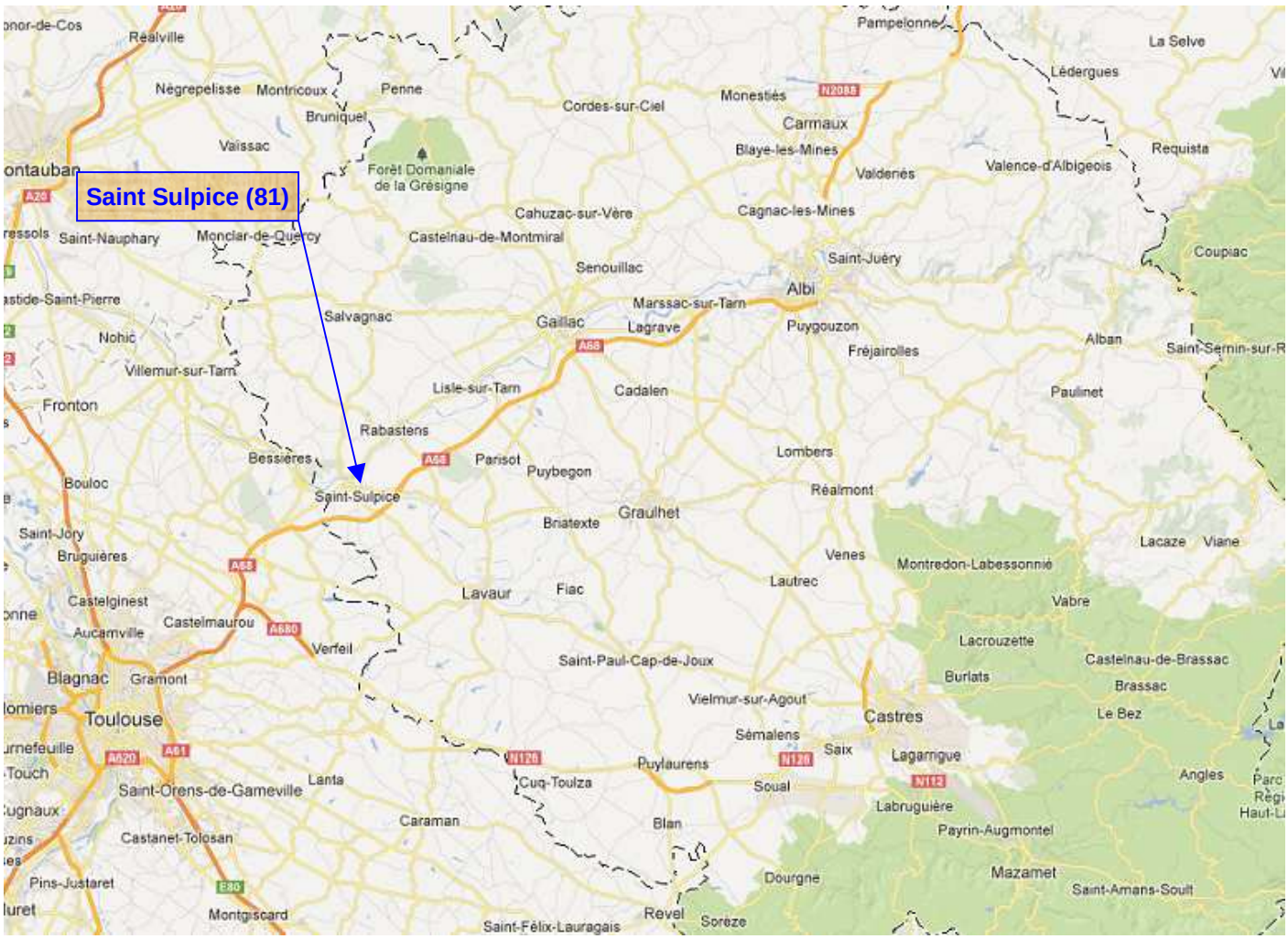

PROGRAMME

INTER REGIONS CADETS

DERNIERE MANCHE INTER REGIONS SUD-OUEST

Samedi 30 août

16H00 – 18H00	Permanence salle polyespace (à coté de la gare) : - Retrait des dossards, des plaques de cadre et des tickets repas par les Directeurs Sportifs

Dimanche 1er septembre

8H00 – 10H00	Permanence salle polyespace (à coté de la gare) Retrait des dossards, des plaques de cadre et des tickets repas par les Directeurs Sportifs
9H30 – 10H30	Repas (salle polyespace)
12H00	Réunion des Directeurs Sportifs (salle polyespace)
13H00	Signature de la feuille de départ et présentation des équipes au podium. Contrôle des braquets aux abords du podium départ
13H30	Départ course Cadets
15H50	Cérémonie protocolaire sur le podium

GRAND PRIX DE SAINT SULPICE

COURSE MINIMES et CADETTES FILLES

Dimanche 1er septembre

14H00	Permanence salle polyespace (à coté de la gare) : - Retrait des dossards. - Signature de la feuille de départ.
16H30	Départ course Minimes

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME MIDI-PYRÉNÉES

St Sulpice Vélo Sport

ITINERAIRE

CARTE

Longueur : 9,0 Km

Inter régions Cadets :
9 tours soit 81,0 Km

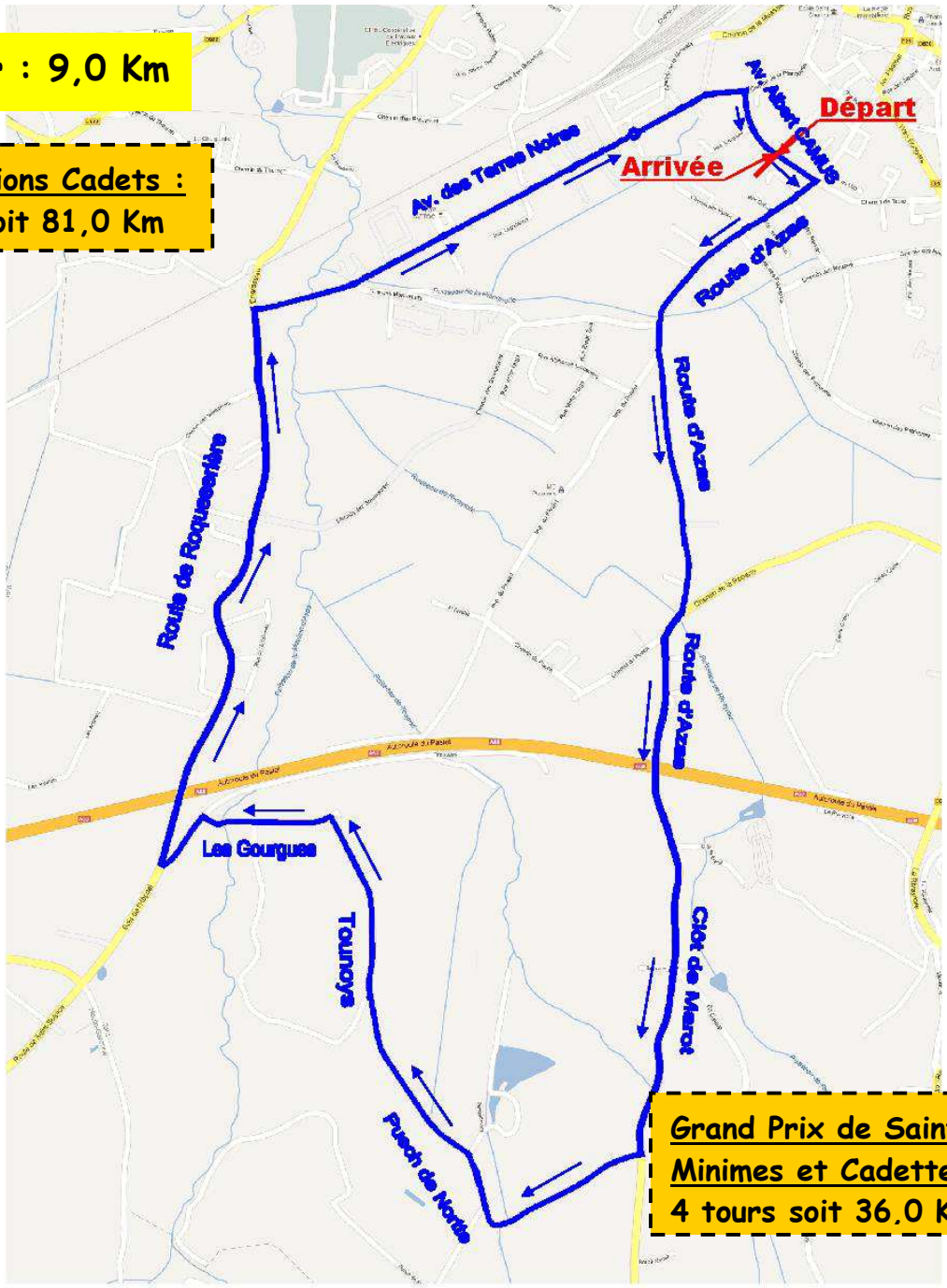

Grand Prix de Saint Sulpice
Minimes et Cadettes filles :
4 tours soit 36,0 Km

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME MIDI-PYRÉNÉES

St Sulpice Vélo Sport

ITINERAIRE

ITINERAIRE DETAILLE

	Premier tour	Dernier tour
Départ Avenue Albert CAMUS	0,000 Km	72,000 Km
Route d'Azas (à droite)	0,100 Km	72,100 Km
Pont de l'autoroute Clôt de Marot	2,100 Km	74,100 Km
Puech de Nortte (à droite)	3,100 Km	75,100 Km
Route de Roqueserières (à droite)	5,400 Km	77,400 Km
Avenue des Terres Noires (à droite)	7,200 Km	79,200 Km
Avenue Albert CAMUS (à droite)	8,700 Km	80,700 Km
Avenue Albert CAMUS (ARRIVEE)	9,000 Km	81,000 Km

PROFIL DU CIRCUIT

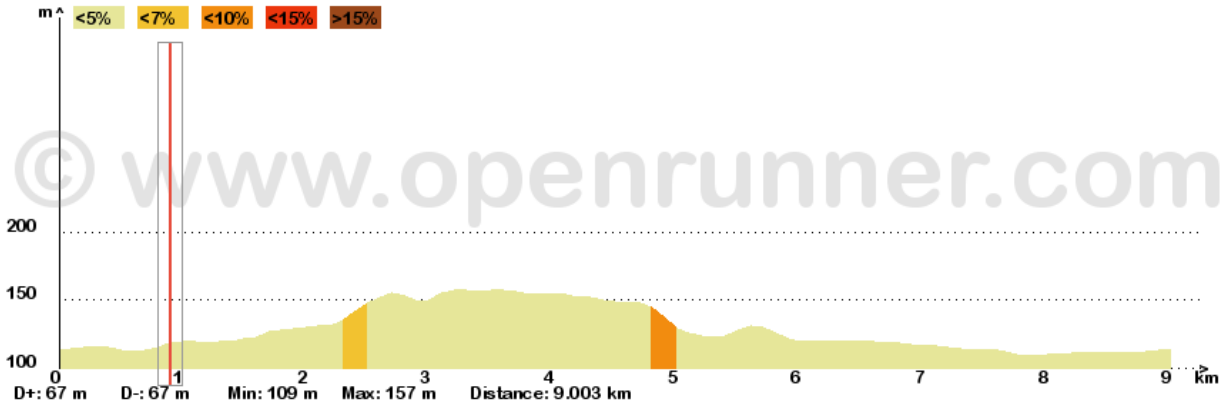

© www.openrunner.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME MIDI-PYRÉNÉES

St Sulpice Vélo Sport

REGLEMENT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE (INTER REGIONS CADETS SUD-OUEST)

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'épreuve dénommée « Saint Sulpice Cadets » est organisée par le Comité Régional Midi-Pyrénées de Cyclisme (adresse : 2 bis Chemin Saint Agne – 31520 Ramonville Saint Agne) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche **1er septembre 2013** à Saint Sulpice (81370) sur un circuit de 9,0 Km à effectuer 9 fois soit un total de 81,0 Km.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

Le « SAINT SULPICE VELO SPORT » a été retenu pour support à la dernière manche de l'inter régions Cadets Sud-ouest 2013.
Elle est soumise au règlement de la Fédération Française de Cyclisme ainsi qu'au règlement établi par les inter régions.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux coureurs cadets (15 ou 16 ans dans l'année) appartenant aux Comités Départementaux des Comités Régionaux Aquitaine, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes (soit au total 24 départements).
Les équipes devront être composées de 4 à 6 coureurs ; une seule équipe par département.

ARTICLE 4 – PERMANENCE

La permanence de départ se tient le **samedi 30 août 2013 de 16 heures à 18 heures** et le **dimanche 1er septembre 2013 à partir de 9 heures** dans la salle du Polyespace (chemin de la Messale, à coté de la gare) de Saint Sulpice (81370).

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement des inter régions en présence des membres du Collège des Commissaires est fixée **le dimanche 1er septembre 2013 à 12 heures** sur le site de la permanence.

ARTICLE 5 – PRÉSENTATION ET CONTRÔLE DÉVELOPPEMENTS

13H00 : Signature et présentation des équipes au podium protocolaire.
La contrôle des développements se fera à la suite de la présentation des équipes.
Le développement autorisé est de 7,62 mètres.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME MIDI-PYRÉNÉES

St Sulpice Vélo Sport

REGLEMENT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE (INTER REGIONS CADETS SUD-OUEST)

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE

Un service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules de l'organisation.
Un seul véhicule par Comité Régional sera autorisé à suivre.

ARTICLE 8 – MODALITÉ DE RAVITAILLEMENT

La zone de ravitaillement sera délimitée par un panneau d'entrée et un panneau de fin de zone. Les modalités de ravitaillement seront données lors de la réunion des Directeurs Sportifs le dimanche 1er septembre à 12 heures.

ARTICLE 9 – CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Sur la base des Inter régions Cadets.

Seront récompensés à l'issue de l'épreuve :

- le 1er, le 2ème et le 3ème,
- la 1ère équipe,
- le 1er cadet 1ère année.

ARTICLE 10 – PRIX

Les prix suivants seront attribués :
Classement de l'épreuve : 274/20

ARTICLE 11 – CONTRÔLE MÉDICAL

Le règlement FFC et la réglementation antidopage s'appliquent à la présente épreuve. Des coureurs désignés devront se soumettre à cette obligation.

Le contrôle antidopage aura lieu dans la salle du Polyespace (chemin de la Messale, à coté de la gare) de Saint Sulpice (81370).

SERVICES

HEBERGEMENT - RESTAURATION

Liste des hôtels proche de Saint Sulpice (81) :

- Le Cocagne, 1 Av. Rhin et Danube, 81370 SAINT SULPICE (☎ : 05.63.41.10.90)
- Hôtel IBIS, 1 Av. Georges Pompidou, 81500 LAVAUR (☎ : 05.63.83.08.08)

Restaurants de Saint Sulpice (81) :

- Le Relais de Montauty, 1475 Route de Garrigues, 81370 SAINT SULPICE (☎ : 05.63.41.86.85)
- Le Trévi, 3 Place du Grand Rond, 81370 SAINT SULPICE (☎ : 05.63.81.51.27)

Ces deux restaurants s'engagent à fournir des repas sportifs à 13 € aux personnes le désirant.

Nous pouvons vous loger à partir du vendredi soir au collège Saint Jean de Saint Sulpice (Faubourg Saint Jean – 81370 Saint Sulpice).
Chambre et petit déjeuner : 15 € (repas non compris).
Un chèque de caution de 140 € par équipe sera demandé (sauf si amenez votre couchage).

Seules les réservations passées avant le vendredi 16 août pourront être prise en compte.

✂ -

BON DE RESERVATION : Nuitées au collège Saint Jean de Saint Sulpice

A retourner avec le règlement **avant le vendredi 16 août**

À « SAINT SULPICE VELO SPORT », 1742 Route d'Azas
81370 SAINT SULPICE
E-Mail : jean-claude.cayrol31@orange.fr

Equipe : _____ Contact : _____

Nuit du 30 au 31 août :

Nb de coureurs :	X 15 euros	=	euros
Nb d'accompagnateurs :	X 15 euros	=	euros

Nuit du 31 août au 1er septembre :

Nb de coureurs :	X 15 euros	=	euros
Nb d'accompagnateurs :	X 15 euros	=	_____ euros
	Total	=	euros

Règlement joint par chèque libellé à l'ordre de « Saint Sulpice Vélo Sport »

SERVICES

RESTAURATION (avant course)

Le repas du dimanche midi, à destination des coureurs cadets et de leur encadrement seront servis de 9h30 à 10h30 à la salle du Polyespace (chemin de la Messale, à coté de la gare) de Saint Sulpice (81370).

Seuls les repas réservés avant le vendredi 16 août seront servis en échange d'un ticket repas remis à la permanence d'accueil.

Menu :
- Crudités
- Poulet ou rôti de porc
- Pâtes
- Fromage
- Fruit ou tarte au pomme

BON DE RESERVATION : REPAS DU DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

A retourner avec le règlement **avant le vendredi 16 août**

À « SAINT SULPICE VELO SPORT », 1742 Route d'Azas
81370 SAINT SULPICE
E-Mail : jean-claude.cayrol31@orange.fr

Equipe : _____ Contact : _____

Nb de coureurs : X 12 euros = _____ euros
Nb d'accompagnateurs : X 12 euros = _____ euros

Total = _____ euros

Règlement joint par chèque libellé à l'ordre de « Saint Sulpice Vélo Sport »